

# Hebdo Canada



Volume 8, N° 23  
(Hebdomadaire)

le 4 juin 1980

Ottawa, Canada

Politiques et programmes du gouvernement en matière d'énergie .....	1
Système de télévision par câble bilatérale .....	3
Subventions fédérales pour l'enseignement des langues officielles .....	3
Maires canadiens en Europe .....	3
Retombées au Québec de l'achat du CF-18A .....	3
Délégation canadienne à une réunion de l'ONU sur l'environnement .....	3
Aide du gouvernement à Chrysler du Canada en difficulté .....	4
Rejet clair de la thèse "souveraineté-association" par les Québécois .....	4
Un hôtel pas comme les autres .....	6
2 000 kilomètres en ski de fond .....	6
Exode vers la campagne .....	6
Des jeux québécois gagnants d'un concours canado-américain .....	6
Contribution des femmes à l'évolution des francophones .....	6
La chronique des arts .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Politiques et programmes du gouvernement en matière d'énergie

*Le Canada est, et continuera d'être, dans une situation enviable en ce qui concerne les approvisionnements globaux en énergie et leur diversité, a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, dans un discours prononcé devant le Pipeline Contractors Association (Montréal, le 15 mai). M. Lalonde a annoncé, entre autres, qu'un objectif du gouvernement est de réduire de 10 p. cent l'utilisation du pétrole, d'ici dix ans.*

...Nous bénéficions d'un approvisionnement relativement abondant en électricité, d'un excédent de gaz naturel, et nous ne dépendons du pétrole importé que pour 15 p. cent seulement de nos besoins énergétiques nets. Le Canada est, non pas un importateur net, mais un exportateur net d'énergie; l'an dernier, nos échanges internationaux d'énergie se sont traduits par un excédent de \$4 milliards dans notre balance des paiements...

### Réduire l'utilisation du pétrole

A l'heure actuelle, le pétrole représente au Canada environ 25 p. cent des besoins énergétiques globaux des secteurs commercial et industriel et à peu près 40 p. cent de l'énergie consommée dans le secteur résidentiel.

Cette importance relative du pétrole varie...beaucoup d'une région à l'autre...

En Alberta, où le gaz naturel est facilement accessible à la plupart des consommateurs, le pétrole ne satisfait que 5 p. cent des besoins d'énergie résidentiels et commerciaux. En Ontario, environ un tiers des besoins énergétiques des foyers est actuellement satisfait par le pétrole, le chiffre correspondant étant d'à peu près 20 p. cent dans le secteur commercial. Au Québec, le pétrole représente plus de la moitié de la consommation totale d'énergie des secteurs résidentiel et commercial, tandis qu'en Colombie-Britannique la proportion est environ un quart dans les deux secteurs.

Le profil actuel de l'utilisation de l'énergie au Canada reflète les coûts passés et l'influence des politiques incitatives antérieures. A une époque donnée, il était peut-être justifié de mettre en place un système énergétique qui permettait d'exporter en grande quantité le gaz et le pétrole produits dans l'Ouest canadien et d'importer un fort volume de pétrole pour l'Est du pays. Cette époque est révolue. Il n'est plus sensé, à mon avis, de perpétuer un système de ce genre.

Si nous devons remplacer le pétrole que nous importons actuellement par l'énergie que nous exportons, il nous resterait encore des ressources énergétiques disponibles pour l'exportation.

Dans la plupart des régions du Canada, le remplacement du pétrole par d'autres sources d'énergie est maintenant justifié du point de vue économique. Pour l'ensemble du pays, ce remplacement est devenu un impératif stratégique.

J'annonce donc aujourd'hui que le gouvernement fédéral se propose d'œuvrer dès maintenant pour que l'utilisation



M. Marc Lalonde

### C'était ce jour...

Le 4 juin 1969, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, et celui de l'Ontario, M. John Robarts, signaient un accord instituant une commission permanente de coopération entre l'Ontario et le Québec, en vue d'offrir, aux groupes linguistiques minoritaires des deux langues officielles, des services publics et un enseignement en anglais ou en français selon le cas, partout où cela était possible. L'accord prévoyait aussi un programme d'échange entre fonctionnaires des deux provinces.